

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er octobre 2010

---

PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (Deuxième lecture) - (n° 2827)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 206

présenté par  
Mme Karamanli, M. Valls, M. Urvoas, M. Pupponi, Mme Batho,  
M. Blisko, M. Le Bouillonec, M. Valax, M. Jung  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 18 BIS**

À la première phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« opérateurs »,

insérer le mot :

« publics ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.